

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
CONSEIL DÉPARTEMENTAL
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

FONDS DU
TRIBUNAL DE COMMERCE D'AMIENS

MINUTES DES JUGEMENTS
PROCÉDURES SIMPLIFIÉES
PROCÉDURES COMMERCIALES
CONTENTIEUX GÉNÉRAL
FONCTIONNEMENT
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
(1960-2008)

Répertoire numérique détaillé

184 W

établi par
Stéphane DIÉPOLD, Assistant de conservation du patrimoine,

sous le contrôle scientifique de
Élise BOURGEOIS, Conservatrice du patrimoine, directrice adjointe

sous la direction de
Anne LEJEUNE, Conservatrice en chef du patrimoine, directrice

Amiens, 2019

SOMMAIRE

Introduction

Présentation du versement page 3

Communicabilité page 4

Sources complémentaires page 5

Répertoire numérique détaillé page 6

INTRODUCTION

Présentation du versement

Le versement 184 W a été effectué par le Tribunal de Commerce d'Amiens en date du 9 avril 2019.

Ce versement comprend 182 articles et représente 14,6 mètres linéaires.

Historique du tribunal de commerce

La première juridiction consulaire a été créée à Lyon en 1419. Des juridictions similaires sont ensuite créées à Toulouse en 1549 et à Rouen en 1556. Un édit de 1563, inspiré par le chancelier Michel de l'Hospital, crée une juridiction consulaire à Paris et prévoit qu'il pourra en être créé chaque fois qu'une ville souhaitera en avoir un.

Chaque juridiction consulaire se composait d'un juge et de quatre consuls élus (d'où le nom de juridiction consulaire). Elle connaissait des litiges entre marchands puis également, à partir de 1715, des faillites et des « banqueroutes simples » (non frauduleuses).

La Révolution française conserve le principe de ces juridictions, qui prennent alors, par la loi des 16 et 24 août 1790 le nom de Tribunaux de commerce, qu'elles ont gardé.

Organisation du tribunal de commerce

Le tribunal de commerce est composé de juges non professionnels, appelés "juges consulaires". Ce sont des bénévoles, choisis parmi des commerçants ou des dirigeants d'entreprises, ils sont élus par les délégués consulaires et par leurs pairs (L. 723-1 du *Code de Commerce*).

La formation de jugement doit comporter au moins trois juges, sauf dispositions contraires.

Le ministère public représente les intérêts de la société devant le tribunal de commerce. Il s'exprime obligatoirement dans les dossiers d'entreprises en difficulté (redressement ou liquidation judiciaire).

Le greffe du tribunal de commerce est tenu par un officier public et ministériel (L.741-1 du *Code de Commerce*).

Compétences du tribunal de commerce

Le tribunal de commerce tranche, de manière générale, les litiges entre commerçants ou entre commerçants et sociétés commerciales, et ceux qui portent sur les actes de commerce.

Il juge notamment :

- les litiges entre les entreprises, y compris les établissements de crédit ou les sociétés de financement (L. 721-3 du *Code de Commerce*), en droit communautaire et en droit national en matière de commerce et de concurrence ;

- les litiges relatifs aux actes de commerce entre toutes les personnes ;
- les litiges relatifs à une lettre de change ;
- les litiges opposant des particuliers à des commerçants ou à des sociétés commerciales dans l'exercice de leur commerce lorsque les particuliers optent pour la saisine du tribunal de commerce;
- les contestations entre les associés d'une société commerciale ;
- les difficultés des entreprises : sauvegarde, redressement et liquidation.

Le tribunal de commerce statue en premier et dernier ressort (sans possibilité d'appel), ou en premier ressort à charge d'appel, selon l'importance du litige.

Le greffe du tribunal de commerce assure des fonctions diverses : il conserve les actes et délivre les copies des décisions du tribunal permettant leur exécution, tient le Registre du commerce et des sociétés, assure la cote et le paraphe des livres des commerçants et sociétés commerciales.

Le Tribunal de commerce d'Amiens est situé depuis 2009 au 18 rue Lamartine avec le Conseil des Prud'hommes.

Site du greffe du Tribunal de commerce d'Amiens : www.greffe-tc-amiens.fr

Communicabilité

Les documents de ce fonds sont librement communicables mis à part les minutes de jugement et les dossiers de procédure. En effet selon le code du patrimoine, le délai de communicabilité des documents relatifs aux affaires portées devant les juridictions est fixé à 75 ans.

SOURCES COMPLÉMENTAIRES

Archives

Archives départementales de la Somme

Série W

- 1447W Tribunaux de commerce d'Amiens, Doullens et Montdidier (1940 - 1972)
- 1390W Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme (1927 - 1999)
- 186W Tribunal de Grande Instance de Péronne à compétence commerciale (1956 - 1994)
- 187W Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme (1964 - 1999)
- 188W Tribunal de commerce d'Abbeville (1940 - 2008)

Série U

- 6U2 Tribunaux de commerce d'Amiens, Doullens et Montdidier (1863 - 1939)
- 6U3 Tribunal de commerce de Saint-Valery-sur-Somme (An II - 1987)

Répertoire numérique détaillé

COTE	DESCRIPTION	DATES EXTRÊMES	
184W1	Minutes	05/01/73	29/06/73
184W2	Minutes	06/07/73	21/12/73
184W3	Minutes	11/01/74	26/04/74
184W4	Minutes	05/05/74	20/12/74
184W5	Minutes	03/01/75	27/06/75
184W6	Minutes	04/07/75	19/12/75
184W7	Minutes	16/01/76	23/07/76
184W8	Minutes	03/09/76	23/12/76
184W9	Minutes	07/01/77	24/06/77
184W10	Minutes	01/07/77	16/12/77
184W11	Minutes	06/01/78	02/06/78
184W12	Minutes	09/06/78	22/12/78
184W13	Minutes	05/01/79	30/03/79
184W14	Minutes	06/04/79	30/05/79
184W15	Minutes	01/06/79	28/09/79
184W16	Minutes	05/10/79	27/12/79
184W17	Minutes	04/01/80	29/02/80
184W18	Minutes	07/03/80	25/04/80
184W19	Minutes	09/05/80	27/06/80
184W20	Minutes	04/07/80	26/09/80
184W21	Minutes	03/10/80	12/12/80
184W22	Minutes	19/12/81	13/02/81
184W23	Minutes	27/02/81	15/05/81
184W24	Minutes	22/05/81	31/07/81
184W25	Minutes	04/09/81	06/11/81

184W26	Minutes	13/11/81	18/12/81
184W27	Minutes	08/01/82	26/02/82
184W28	Minutes	02/03/82	30/04/82
184W29	Minutes	07/05/82	25/06/82
184W30	Minutes	02/07/82	24/09/82
184W31	Minutes	01/10/82	20/12/82
184W32	Minutes	07/01/83	25/02/83
184W33	Minutes	04/03/83	27/05/83
184W34	Minutes	03/06/83	29/07/83
184W35	Minutes	02/09/83	28/10/83
184W36	Minutes	04/11/83	27/12/83
184W37	Minutes	06/01/84	24/02/84
184W38	Minutes	02/03/84	27/04/84
184W39	Minutes	04/05/84	29/06/84
184W40	Minutes	03/07/84	03/10/84
184W41	Minutes	05/10/84	21/12/84
184W42	Minutes	04/01/85	25/01/85
184W43	Minutes	01/02/85	29/03/85
184W44	Minutes	02/04/85	26/04/85
184W45	Minutes	03/05/85	28/06/85
184W46	Minutes	05/07/85	27/09/85
184W47	Minutes	04/10/85	20/12/85
184W48	Minutes	03/01/86	28/02/86
184W49	Minutes	07/03/86	25/03/85
184W50	Minutes	04/04/86	25/04/86
184W51	Minutes	02/05/86	27/06/86
184W52	Minutes	04/07/86	30/07/86
184W53	Minutes	05/09/86	26/09/86
184W54	Minutes	03/10/86	31/10/86

184W55	Minutes	07/11/86	28/11/86
184W56	Minutes	05/12/86	23/12/86
184W57	Procédures simplifiées	10/01/86	23/12/86
184W58	Minutes	09/01/87	27/02/87
184W59	Minutes	06/03/87	26/03/87
184W60	Minutes	05/05/87	24/04/87
184W61	Minutes	05/06/87	26/06/87
184W62	Minutes	03/07/87	30/10/87
184W63	Minutes	06/11/87	18/12/87
184W64	Procédures simplifiées	09/01/87	18/12/87
184W65	Minutes	08/01/88	26/02/88
184W66	Minutes	04/03/88	29/04/88
184W67	Minutes	06/05/88	24/06/88
184W68	Minutes	01/07/88	30/09/88
184W69	Minutes	07/10/88	23/12/88
184W70	Minutes	06/01/89	31/03/89
184W71	Minutes	07/04/89	16/06/89
184W72	Minutes	23/06/89	27/09/89
184W73	Minutes	06/10/89	18/12/89
184W74	Minutes	05/01/90	30/03/90
184W75	Minutes	14/04/90	22/06/90
184W76	Minutes	06/07/90	26/10/90
184W77	Minutes	09/11/90	28/12/90
184W78	Minutes	11/01/91	22/03/91
184W79	Minutes	10/04/91	31/05/91
184W80	Minutes	07/06/91	27/09/91
184W81	Minutes	04/10/91	20/12/91
184W82	Minutes	01/01/92	28/02/92
184W83	Minutes	06/03/92	05/06/92

184W84	Minutes	05/06/92	31/07/92
184W85	Minutes	28/08/92	05/11/92
184W86	Minutes	09/11/92	23/12/92
184W87	Minutes	11/01/93	05/03/93
184W88	Minutes	05/03/93	02/06/93
184W89	Minutes	04/06/93	30/07/93
184W90	Minutes	06/08/93	29/10/93
184W91	Minutes	05/11/93	17/12/93
184W92	Procédures commerciales	07/01/94	25/03/94
184W93	Procédures commerciales	08/04/94	27/05/94
184W94	Procédures commerciales	03/06/94	29/07/94
184W95	Procédures commerciales	02/09/94	28/10/94
184W96	Procédures commerciales	04/11/94	23/12/94
184W97	Contentieux général	05/01/94	23/12/94
184W98	Procédures commerciales	06/01/95	25/02/95
184W99	Procédures commerciales	03/03/95	19/05/95
184W100	Procédures commerciales	02/06/95	11/07/95
184W101	Procédures commerciales	01/09/95	22/12/95
184W102	Contentieux général	06/01/95	22/12/95
184W103	Procédures commerciales	05/01/96	23/02/96
184W104	Procédures commerciales	01/03/96	26/04/96
184W105	Procédures commerciales	03/05/96	26/07/96
184W106	Procédures commerciales	06/09/96	20/12/96
184W107	Contentieux général	05/01/96	20/12/96
184W108	Procédures commerciales	03/01/97	21/03/97
184W109	Procédures commerciales	04/04/97	27/06/97
184W110	Procédures commerciales	04/07/97	26/09/97
184W111	Procédures commerciales et procédures simplifiées 1997	03/10/97	19/12/97

184W112	Contentieux général	03/01/97	19/12/97
184W113	Procédures commerciales	09/01/98	27/02/98
184W114	Procédures commerciales	06/03/98	29/05/98
184W115	Procédures commerciales	05/06/98	07/08/98
184W116	Procédures commerciales	04/09/98	18/12/98
184W117	Contentieux général	09/01/98	18/12/98
184W118	Procédures commerciales	08/01/99	26/03/99
184W119	Procédures commerciales	01/04/99	28/05/99
184W120	Procédures commerciales	04/06/99	24/09/99
184W121	Procédures commerciales	01/10/99	23/12/99
184W122	Contentieux général	08/01/99	23/12/99
184W123	Procédures commerciales	04/01/00	31/03/00
184W124	Procédures commerciales	07/04/00	30/05/00
184W125	Procédures commerciales	09/06/00	01/08/00
184W126	Procédures commerciales	01/09/00	15/12/00
184W127	Contentieux général	07/01/00	15/12/00
184W128	Procédures commerciales	05/01/01	27/04/01
184W129	Procédures commerciales	04/05/01	20/07/01
184W130	Procédures commerciales	07/09/01	21/12/01
184W131	Contentieux général	05/01/01	21/12/01
184W132	Procédures commerciales	04/01/02	19/04/02
184W133	Procédures commerciales	03/05/02	07/08/02
184W134	Procédures commerciales	06/09/02	20/12/02
184W135	Contentieux général	04/01/02	20/12/02
184W136	Procédures commerciales	03/01/03	21/03/03
184W137	Procédures commerciales	04/04/03	08/07/03
184W138	Procédures commerciales	08/08/03	19/12/03
184W139	Contentieux général	03/01/03	19/12/03
184W140	Procédures commerciales	09/01/04	08/06/04
184W141	Procédures commerciales	02/07/04	17/09/04

184W142	Procédures commerciales	01/10/04	17/12/04
184W143	Contentieux général	09/01/04	17/12/04
184W144	Procédures commerciales	07/01/05	18/03/05
184W145	Procédures commerciales	01/01/05	24/06/05
184W146	Procédures commerciales	01/07/05	16/12/05
184W147	Contentieux général	07/01/05	18/12/05
184W148	Procédures commerciales	06/01/06	21/03/06
184W149	Procédures commerciales	07/04/06	19/05/06
184W150	Procédures commerciales	02/06/06	01/08/06
184W151	Procédures commerciales	18/08/06	17/11/06
184W152	Procédures commerciales	01/12/06	15/12/06
184W153	Contentieux général	06/01/06	15/12/06
184W154	Procédures commerciales	05/01/07	16/03/07
184W155	Procédures commerciales	30/03/07	11/05/07
184W156	Procédures commerciales	01/06/07	29/06/07
184W157	Procédures commerciales	06/07/07	21/09/07
184W158	Procédures commerciales	05/10/07	26/12/07
184W159	Contentieux général	05/01/07	26/12/07
184W160	Procédures commerciales	04/01/08	28/03/08
184W161	Procédures commerciales	04/04/08	28/07/08
184W162	Procédures commerciales	27/08/08	28/10/08
184W163	Procédures commerciales	07/11/08	16/12/08
184W164	Contentieux général	04/01/08	16/12/08
184W165	Référés	22/01/71	27/12/74
184W166	Référés	24/01/75	20/12/77
184W167	Référés	20/01/78	04/12/81
184W168	Référés	07/01/82	17/12/82
184W169	Référés	14/01/83	14/12/84
184W170	Référés	04/01/85	12/12/85

184W171	Référés	17/01/86	19/12/86
184W172	Référés	09/01/87	18/12/87
184W173	Référés	15/01/88	23/12/88
184W174	Référés	06/01/89	22/12/89
184W175	Référés	05/01/90	28/12/90
184W176	Référés	04/01/91	24/12/91
184W177	Référés	03/01/92	18/12/92
184W178	Référés	08/01/93	30/12/93
184W179	Référés	07/01/94	23/12/94
184W180	Référés	06/01/95	22/12/95
184W181	Fonctionnement	01/03/62	01/11/68
184W182	Registre des délibérations	24/03/60	30/06/73